

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 5^e SECONDAIRE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages au cours de la présente année scolaire. Veuillez ne considérer que les informations relatives aux cours auxquels votre enfant est inscrit.

PROGRAMME GALILÉE & AÉRO

PROGRAMME GALILÉE & AÉRO		Communication écrite autre que le bulletin 15 octobre 2025	Étape 1 7 novembre 2025	Étape 2 6 février 2026	Étape 3 22 juin 2026	
MATIÈRE	CODE-COURS	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement				
	132506					
Français, langue d'enseignement	132546					
	132556					
	Lire (40 %)			✓		✓
Écrire (50 %)					✓	✓
Communiquer oralement (10 %)					✓	✓
	134504					
Anglais, langue seconde	134544					
	134554					
	Communiquer oralement en anglais (40 %)			✓		✓
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)					✓	✓
Écrire des textes (30 %)					✓	✓
	065506					
Mathématique SN	065546					
	065556					
	Résoudre une situation-problème (30 %)				✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)				✓	✓	✓
	051554					
Chimie	051544					
	Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)				✓	✓	✓
	053554					
Physique	053544					
	Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)				✓	✓	✓
Activités scientifiques	059552			✓	✓	✓
	092502			✓	✓	✓
Monde contemporain	092552		✓	✓	✓	
Éducation financière	102522		✓	✓	✓	
	080502		✓	✓	✓	
Culture et citoyenneté québécoise	080552		✓	✓	✓	
	043502		✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé	043542				✓	
	043552					
	Art dramatique	170502		✓	✓	
	168502		✓	✓	✓	
Arts plastiques	168552		✓	✓	✓	
Musique	169502		✓	✓	✓	

Les compétences se développent dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à la discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci.

L'enseignant(e) évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations. Il est à noter qu'à la fin de l'année, les élèves seront soumis à des épreuves uniques ministérielles en français (écrire) et en anglais, programme de base (communiquer oralement en anglais et écrire des textes) ou programme enrichi (comprendre des textes lus et entendus et écrire des textes).

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ___2___.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercer son jugement critique | <input type="checkbox"/> Organiser son travail |
| <input type="checkbox"/> Savoir communiquer | <input type="checkbox"/> Travailler en équipe |

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.